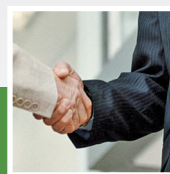


Guide des aides économiques

Aide à l'installation d'une antenne d'accès Haut Débit Wimax ou satellite



Département de la Vendée

Objet

Faciliter l'accès à des télécommunications à haut débit en Wimax ou par satellite pour les usagers non raccordables par un moyen filaire.

Bénéficiaires

Particuliers et professionnels (très petites entreprises de moins de 10 salariés).

Montant de l'aide

- Antenne WIMAX :

Subvention calculée sur la base du coût TTC pour les particuliers et sur la base du coût H.T. pour les professionnels assujettis à la TVA, équivalente aux frais justifiés dans la limite d'une dépense subventionnable plafonnée à 200 € TTC.

- Antenne SATELLITE :

Subvention calculée sur la base du coût TTC pour les particuliers et sur la base du coût H.T. pour les professionnels assujettis à la TVA, équivalente aux frais justifiés dans la limite d'une dépense subventionnable plafonnée à 500 € TTC.

Modalités

L'utilisateur doit être reconnu non éligible au moment de son investissement :

- pour l'aide Wimax, à une connexion filaire (ADSL)
- pour l'aide Satellite, à une connexion filaire (ADSL) et à une connexion par Wimax.

L'installation doit avoir été réalisée entre le 1er janvier 2009 et le 30 juin 2011.

Dépenses éligibles

La fourniture de l'antenne et sa pose, à l'exclusion de toute autre dépense.

NB : Les modalités détaillées de cette aide figurent dans le règlement adopté par délibération de la Commission Permanente du Conseil Général le 16 juillet 2010.

Contacts

Conseil Général de la Vendée

40 rue Maréchal Foch

85923 La Roche sur Yon Cedex

Direction de l'Environnement et de l'Aménagement

Service des Aides Economiques

Tél. 02.51.44.26.06 - Fax : 02.51.62.70.66

www.vendee.fr